Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 007-200072015-20240315-CC_2024_019-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de l'Ardèche - Arrondissement de Tournon-sur-Rhône



Domaine de la Lombardière 07430 Davézieux Tél : 0475675557 - www.annonayrhoneagglo.fr

Rendu et certifié exécutoire en vertu des articles L2131-1 et L5211-3 du Code général des collectivités territoriales.

Transmis en sous-préfecture le :	Publié le :	Notifié le :

Conseil communautaire du jeudi 7 mars 2024 - 18H30 Salle Étable - La Lombardière

Délibération n°CC_2024_019 Modification des représentants au syndicat des eaux des cantons d'Annonay et de Serrières

Nombre de conseillers en exercice : 56

Secrétaire de séance : Monsieur Denis HONORE

Étaient présents :

Richard MOLINA, Simon PLENET, François CHAUVIN, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Ronan PHILIPPE, Gilles DUFAUD, Sylvette DAVID, Damien BAYLE, Denis HONORE, Maxime DURAND, Laurent TORGUE, Jean-Yves BONNET, Christian MASSOLA, Olivier DE LAGARDE, René SABATIER, Martine OLLIVIER, Thierry LERMET, Laurence DUMAS, Christian FOREL, Hugo BIOLLEY, Danielle MAGAND, Antoinette SCHERER, Maryanne BOURDIN, Clément CHAPEL, Nathalie CLEMENT, Claudie COSTE, Nadège COUZON, Jérémy FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Juanita GARDIER, Stéphanie ISSARTEL, Edith MANTELIN, Catherine MOINE, Myriam SERVY-CHANAL, Bertrand PIATON

Ayant donné pouvoir :

Yves FRAYSSE donne pouvoir à Richard MOLINA, Denis SAUZE donne pouvoir à Simon PLENET, Christophe DELORD donne pouvoir à Nathalie CLEMENT, Brigitte BOURRET donne pouvoir à Martine OLLIVIER, Yves RULLIERE donne pouvoir à Bertrand PIATON, Patrick OLAGNE donne pouvoir à Laurent TORGUE, Virginie BONNET-FERRAND donne pouvoir à René SABATIER, Bruno FANGET donne pouvoir à Laurence DUMAS, Nicole ARCHIER donne pouvoir à Ronan PHILIPPE, Assia BAIBEN-MEZGUELDI donne pouvoir à Yves FRAYSSE, Chrystelle ETIENNE donne pouvoir à Damien BAYLE, Romain EVRARD donne pouvoir à Edith MANTELIN, Frédéric GONDRAND donne pouvoir à Antoine MARTINEZ, Marc-Antoine QUENETTE donne pouvoir à Gilles DUFAUD

Absents ou excusés :

Sylvie BONNET, Christian ARCHIER, Carlos ALEGRE, Pascal PAILHA, Agnès PEYRACHE, Michel SEVENIER, Véronique AIME, Alexandre BAUDOUIN, Thibaut BUFFERNE, Marie claire CHOL, Denis CLOT, Thierry DE GLO DE BESSES, Sylvianne DESGRAND, Maurice DUMOULIN, Ludocic GAUSSE, Julien GAY, Béatrice GRANGE, Pierre GUIRONNET, Bernard PERRIER, Marc LECOINTRE, Régine MARQUES, Sandrine PECHOUX, Michel PETIT,

Publié le

Reçu en préfecture le 15/03/2024

ID: 007-200072015-20240315-CC_2024_019-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de l'Ardèche - Arrondissement de Tournon-sur-Rhône

Frédéric PEYRON, Alexis RISSOAN, Danièle SERILLON, Nelly SOURDILLON, Séverine **VALLON**

Le quorum est atteint.

Le rapporteur, Monsieur Simon PLENET, expose :

Annonay Rhône Agglo est compétente en matière de gestion et de distribution d'eau potable depuis le 1^{er} janvier 2019.

Cette prise de compétence a entraîné les conséguences suivantes quant à l'organisation du service public d'eau potable sur le territoire :

- Un transfert des régies d'eau potable des communes membres en régie (Annonay, Le Monestier, Saint-Julien-Vocance, Vanosc, Villevocance, Vocance), à Annonay Rhône Agglo, qui organise ces services sous la forme d'une régie intercommunale.
- Une représentation substitution d'Annonay Rhône Agglo au sein des syndicats des eaux Annonay-Serrières et Cance-Doux : au sein de chacune de ces instances, Annonay Rhône Agglo dispose d'un nombre de représentants égal à la somme des représentants des communes membres auxquelles elle se substitue.

Par délibération n°2022-53 en date du 27 Janvier 2022, les déléqués désignés pour siéger au conseil syndical du syndicat des eaux des cantons d'Annonay et de Serrières sont les suivants :

- Bogy: Jean-Yves BONNET, Thibaut BUFFERNE
- Boulieu-lès-Annonay: Damien BAYLE, Mickael DUBICKI
- Brossainc: Christian MASSOLA. Dorian MOREL
- Charnas: Yves FRAYSSE. Pierre FINON
- Colombier-le-Cardinal: Olivier DELAGARDE, Frédéric PEYRON
- Davézieux : Gilles DUFAUD, Christophe CHAZOT
- Félines: Lucas SABOT, Maxime DURAND
- Limony: Richard MOLINA, Maurice DUMOULIN
- Peaugres: Ronan PHILIPPE, Alain CRESCINI
- Saint-Clair: René SABATIER, Joseph LARGERON
- Saint-Cyr: David BARRALON, Laurent CELLARIER
- Saint-Désirat: Thierry LERMET, Alain DESCORMES
- Saint-Jacques-d'Atticieux : Brigitte BOURRET, Michel PETIT
- Saint-Marcel-lès-Annonay : Laurence DUMAS, Régis BERNARDON
- Savas: Didier BALANDRAUD, Frédéric FAURE
- Serrières: Laurent TORGUE, Pierre-Yves BOUDIN
- Talencieux : Laurent MARCE. Denis COULOT
- Thorrenc: Christian FOREL, Denis CLOT
- Vernosc-lès-Annonay: Patrick OLAGNE, Agnès PEYRACHE
- Vinzieux: Hugo BIOLLEY, Denis HONORE

Il convient à ce jour, de procéder à une modification.

Par suite de la délibération n°2024-003 du 19 janvier 2024 de la commune de Boulieu lès Annonay, nous avons été informés de la désignation du nouveau conseiller municipal pour être délégué au syndicat des eaux Annonay Serrières à la place de Monsieur Mikaël DUBICKI.

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID: 007-200072015-20240315-CC_2024_019-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de l'Ardèche - Arrondissement de Tournon-sur-Rhône

Il a été proposé la candidature de Monsieur Jean-Marc LOTHEAL.

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les statuts d'Annonay Rhône Agglo adoptés par le conseil communautaire en date du 15 décembre 2022.

VU l'arrêté préfectoral n°07-2023-03-21-00002, en date du 21 mars 2023 portant modification des statuts d'Annonay Rhône Agglo.

Le Conseil communautaire, après en avoir,

DÉLIBÉRÉ

À l'unanimité,

DESIGNE les délégués suivants chargés de représenter Annonay Rhône Agglo au conseil syndical du syndicat des eaux des cantons d'Annonay et de Serrières :

- Bogy: Jean-Yves BONNET, Thibaut BUFFERNE
- Boulieu-lès-Annonay : Damien BAYLE, Jean-Marc LOTHEAL
- Brossainc : Christian MASSOLA, Dorian MOREL
- Charnas: Yves FRAYSSE, Pierre FINON
- Colombier-le-Cardinal: Olivier DELAGARDE, Frédéric PEYRON
- Davézieux : Gilles DUFFAUD. Christophe CHAZOT
- Félines :Lucas SABOT, Maxime DURAND
- Limony: Richard MOLINA, Maurice DUMOULIN
- Peaugres: Ronan PHILIPPE, Alain CRESCINI
- Saint-Clair: René SABATIER, Joseph LARGERON
- Saint-Cyr: David BARRALON, Laurent CELLARIER
- Saint-Désirat : Thierry LERMET, Alain DESCORMES
- Saint-Jacques-d'Atticieux : Brigitte BOURRET, Michel PETIT
- Saint-Marcel-lès-Annonay : Laurence DUMAS, Régis BERNARDON
- Savas : Didier BALANDRAUD, Frédéric FAURE
- Serrières : Laurent TORGUE, Pierre-Yves BOUDIN
- Talencieux : Laurent MARCE, Denis COULOT
- Thorrenc : Christian FOREL, Denis CLOT
- Vernosc-lès-Annonay : Patrick OLAGNE, Agnès PEYRACHE
- Vinzieux : Hugo BIOLLEY, Denis HONORE

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Fait à Davézieux, le 14 mars 2024

Simon PLENET,

Président d'Annonay Rhône Agglo

Le présent acte est susceptible d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lyon par voie postale : 184 Rue Duguesclin, 69003 Lyon ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État dans le département.

Le Directeur Général des Services et le Comptable Public d' Annonay Rhone Agglo sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera applicable après publication et transmission au représentant de l'État dans le Département.

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ID : 007-200072015-20240315-CC_2024_019-DE Département de l'Ardèche - Arrondissement de Tournon-sur-Rhône